

Si l'on place le camp de César à Neuville, territoire extrême des Ségusiaves, sur les bords de la Saône, ou à Sathonay, *finis* des Ambarres et des Ségusiaves, on doit admettre que la bataille qu'il livra aux Tigurins eut lieu dans les parages de Riottiers, Jassans et Frans.

La position à assigner aux Ségusiaves *trans Rhodanum*, doit servir à déterminer la position du camp de César ; — la position de ce camp détermine le point où se trouvaient les Tigurins.

Le territoire occupé par les Ségusiaves *trans Rhodanum*, sur la rive gauche de la Saône, indiqué par les limites du département actuel du Rhône ; — l'emplacement du camp de César vers Neuville ou Sathonay ; — la bataille contre les Helvètes, livrée dans les parages de Riottiers, Jassans et Frans ; voilà des données qui satisfont au texte des Commentaires.

Ceux qui prétendent que la bataille contre les Tigurins a eu lieu au-dessus de Mâcon, vers l'île de la Palme, ou vers l'embouchure de la Seille, ne prennent pas suffisamment garde à ce fait, que le camp de César était sur le territoire des Ségusiaves, et que son armée, trop éloignée de l'ennemi, n'aurait pas pu, en partant à minuit, arriver à temps pour surprendre à l'improviste, comme elle le fit, l'arrière-garde des Helvètes. Cette première erreur en entraîne une seconde, chez quelques-uns. Pour adapter leur système au texte de César, ils étendent le territoire des Ségusiaves *trans Rhodanum*, au-dessus de la ligne qui va d'Ambérieu des Dombes à Ambérieu d'Anse, en traversant Trévoux.

Le général Goeler pense que la bataille contre les Tigurins s'est donnée près de Trévoux, ou entre cette ville et Villefranche ; mais il veut qu'après le combat, César, laissant une partie de ses troupes sur le champ de bataille, se soit dirigé, avec le reste de son armée, un peu au sud ;